

Réunion d'échange

Contexte et traitement des anomalies affectant les générateurs de vapeur des réacteurs d'EDF

Vendredi 24 février 2017

Salons du Relais (Gare de l'Est – Entrée Hôtel Kyriad) – 4 rue du 8 mai 1945 – 75010 Paris

Cette réunion fera le point sur le dossier des anomalies de concentration en carbone sur les générateurs de vapeur, depuis la découverte de celles de la cuve d'EPR jusqu'aux anomalies du parc et précisera les raisons qui ont conduit à mettre à l'arrêt certains réacteurs puis à les redémarrer.

Le sujet des irrégularités dans les dossiers de Creusot Forge sera abordé dans l'historique des anomalies, mais compte tenu de l'instruction judiciaire en cours et des revues encore en cours aujourd'hui, il ne pourra pas, pour le moment, faire l'objet d'une présentation détaillée.

Animation le matin par Yves Lheureux (ANCCLI) et Véronique Leroyer (IRSN)

- 10h00 – 10h30 : Introduction de la journée par Jean-Claude Delalonde (ANCCLI), Julien Collet (ASN) et Frédéric Ménage (IRSN)
- 10h30 – 12h15 : Historique de la découverte des anomalies depuis la cuve EPR jusqu'à aujourd'hui, présenté par Rémy Catteau (ASN) (45 minutes)
Point de vue et attentes de l'ANCCLI, présenté par Michel Eimer (ANCCLI) (10 minutes)
Temps de discussion, introduit par Benoit Bettinelli (HCTISN)
- 12h15 – 12h45 : Caractérisation de l'anomalie (contrôles des taux de carbone des générateurs de vapeur), présenté par Olivier Lamarre (EDF) (15 minutes)
Temps de discussion
- 12h45 – 13h45 : Déjeuner

Animation l'après-midi par Monique Sené (ANCCLI) et Julien Collet (ASN)

- 13h45 – 15h30 : Impact de ces anomalies sur la sûreté : analyse du risque de rupture brutale et appréciation des marges, présenté par Olivier Loiseau (IRSN) (45 minutes)
Temps de discussion
- 15h30 – 16h00 : Programme d'essais sur des pièces sacrificielles et suites du traitement de ces anomalies, présenté par Gautier Cossart (EDF) (20 minutes)
Temps de discussion
- 16h00 – 16h30 : Discussion générale
- 16h30 – 17h00 : Conclusion de la journée par Jean-Claude Delalonde (ANCCLI), Julien Collet (ASN) et Frédéric Ménage (IRSN)